Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-213500127-20260305-050320265-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIN DE BRETAGNE

Nombre de conseillers en exercice : 29 **Nombre de présents : 21** **Puis 22 à compter du point 3** **Nombre de votants : 25** **Puis 26 à compter du point 3**	Le 05 mars 2026, à 19 heures, le conseil municipal, légalement convoqué le 27 février 2026, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Myriam GOHIER, Maire. **Etaient présents** : MME GOHIER, MM JUGAN, LECLERC, MME BRIAND, M DANION, MME ROUXEL, M PASDELOU, MME LESUR, MM BRIZARD, THEBAULT, MMES DUGUEST , MANCEAU, MM GEFFRAY, CHERON, GUIHEUX, BAZIN, DUFRESNE, MME SOULIMAN, MM TRIHAN (à compter du point 3), ROSE, OLMETA, MME MOUCHERE formant la majorité des membres en exercice. **Absents représentés** : MME LE BLEIZ, MM BODIN, BENOIST, RESCAN. **Pouvoirs** : MM JUGAN, THÉBAULT, GEFFRAY, DUFRESNE. **Absentes excusées** : **Absents** : M CONNEAU, MMES CHASSAT, GOURVEZ Monsieur THÉBAULT Yves a été élu secrétaire de séance.

5. VOTE DES SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS ANNEXE

Rapporteur : Myriam GOHIER

Le Pôle Vie Locale a eu cette année pour mission d'instruire les demandes de subventions.

Le dossier de demande a été envoyé le 20 octobre dernier à 87 associations.

50 demandes ont été instruites : vérification des pièces, demande de compléments d'information, rendez-vous avec plusieurs associations et application des critères d'attribution.

Après proposition de la commission action sociale du 11 février, de la commission mixte sport-culture du 18 février et du bureau municipal du 23 février,

Il est proposé au conseil municipal :

- de valider le tableau des subventions ci-joint,
- de fixer les montants prévus pour le versement des subventions de l'année 2026,
- d'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces utiles à ce dossier.

Décision

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- valide le tableau des subventions ci-joint,
- fixe les montants prévus pour le versement des subventions de l'année 2026,
- autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces utiles à ce dossier.

Mme MANCEAU Florence ne prend pas part au vote

- *votant(s) (présents et pouvoirs) : votes pour : 25*

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Myriam GOHIER.

MAIRIE DE BAIN DE BRETAGNE I. et V. - 35470